

Février 2017

APPEL À CANDIDATURES

CHEZ FORCE OUVRIÈRE, NOUS SOMMES PLUS DE 500 000 AHÉRENT(E)S
CETTE ANNÉE, REJOIGNEZ NOTRE SECTION SYNDICALE FO MANPOWER
POURQUOI PAS VOUS ?

ENSEMBLE RENFORÇONS NOS LISTES PERMANENTS ET INTÉRIMAIRES
FO EST AUSSI UNE ORGANISATION SYNDICALE DÉFENDANT TOUS LES
SALARIÉS, QUELLE QUE SOIT LEUR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE
(ouvrier, employé, agent de maîtrise et cadre)



FO LE SYNDICAT QUI S'ENGAGE POUR L'AVENIR !



DSC : Régis VERBEKE 06 75 21 58 02
DSCA : Nour-Eddine AMAZOUZ 06 63 58 11 48
DÉVELOPPEUR : Arnaud CHENEL 06 82 73 23 86

▼ LES COORDINATEURS DES RÉGIONS FO MANPOWER ▼

ETABLISSEMENT ILE DE FRANCE : BRIGITTE BRAMILLE 06 62 83 69 95

ETABLISSEMENT OUEST :
Marc FICHEL 06 87 42 68 17

ETABLISSEMENT NORD :
Sébastien BAUDRY 06 89 55 40 45

ETABLISSEMENT SUD :
Fred-Yvon BRUISSON 06 37 09 66 23

ETABLISSEMENT EST:
Jean-Luc MOUNIER 06 95 97 31 68

APPEL À CANDIDATURES

N'hésitez pas à nous contacter
et à nous rejoindre



Nous sommes là pour
défendre vos droits

FO MANPOWER lance un appel à candidature en vue des prochaines élections des **délegué(e)s du personnel (DP)** et des membres des **comités d'établissement (CE)**
Prenez votre place et présentez-vous aux élections **FO**

IMPLIQUEZ-VOUS SALARIÉS PERMANENTS ET INTÉRI-MAIRES AFIN DE FAIRE VALOIR VOS DROITS!

NOS COMBATS GAGNES 😊

- Prime d'ancienneté pour les intérimaires ayant 10, 20, 30 ou 40 ans d'ancienneté chez Manpower depuis leur inscription
- Prise en charge de vos frais de déplacement (parking & péage, km) et de repas quand vous êtes en formation (sous conditions),
- Mettre un frein à la mobilité imposée aux permanents (changements abusifs et souvent imposés),
- Augmentation de la cotisation Prévoyance des permanents passant de 40% à 15% avec une prise en charge partielle de l'employeur,
- Récupération des heures non payées pour les permanents,
- Accès au 1% logement et à la mutuelle pour les intérimaires (contactez-nous pour + d'info),
- Des activités CE et CCE qui profitent à toutes et tous

Conditions d'éligibilité

- Ancienneté de 6 mois soit 910 heures sur les 18 derniers mois
- Vote par correspondance : vous allez recevoir le matériel de vote à votre domicile, n'hésitez pas à nous contacter : 06 75 21 58 02
- Vote physique : rapprochez-vous de vos délégués **FO**



Nom Prénom

Adresse :

Téléphone :

Email :

Ville de votre agence Manpower

Fait à Le



Signature :